

CITIZENS FOR
PUBLIC JUSTICE



309, rue Cooper,
bureau 501
Ottawa (Ontario) K2P 0G5

Budget de 2017 : **Tenir la promesse de justice**

Mémoire prébudgétaire présenté au Comité permanent des finances de la
Chambre des communes
Août 2016

Citizens for Public Justice (CPJ) aspire à l'épanouissement humain et à l'intégrité de la création pour répondre fidèlement à l'appel d'amour et de justice de Dieu.

Notre vision est celle d'un monde où les personnes, les collectivités, les institutions sociales et les gouvernements contribuent tous au bien commun et en jouissent.

Notre mission consiste à promouvoir la justice publique au Canada en éclairant les débats sur les grandes politiques publiques par la recherche, des analyses, des publications et le dialogue public. CPJ encourage les citoyens, les figures de proue de notre société et les gouvernements à appuyer les politiques et les pratiques qui traduisent l'appel à l'amour et à la justice de Dieu et qui permettent l'épanouissement de la « Création ».

Résumé

Citizens for Public Justice (CPJ) estime que le gouvernement du Canada doit réaliser ses engagements et asseoir ses orientations sur le principe du bien commun. Nous encourageons le gouvernement à adopter une vision globale dans la préparation du budget de 2017, une vision qui tient compte des besoins des plus vulnérables de notre société canadienne et qui contribue au bien-être des personnes et de la planète.

Le Canada compte parmi les sept pays les plus riches au monde et, pourtant, 1 Canadien sur 7 vit dans la pauvreté¹.

Heureusement, le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a été mandaté de préparer et de réaliser une stratégie nationale de réduction de la pauvreté au pays. Se doter d'un plan fédéral est essentiel pour s'attaquer à la pauvreté et aux facteurs y contribuant.

Parmi les pays de l'OCDE, le Canada se classe 3^e en termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) par habitant², un volume d'émissions d'ailleurs *en augmentation*, ce qui joue sur le changement climatique mondial. Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique prépare actuellement un plan d'action climatique pancanadien. Il est impératif que le Canada se donne un plan ambitieux pour respecter l'engagement qu'il a pris de lutter contre le changement climatique dans l'Accord de Paris.

Recommandations de CPJ pour le budget de 2017

1. Concevoir et réaliser un plan national complet antipauvreté.
2. Élaborer une stratégie de logement nationale jouissant d'un nouveau financement minimal de 2 milliards de dollars par année.
3. Devenir une économie sobre en carbone, en effectuant une juste transition des combustibles fossiles aux énergies renouvelables.
3. Travailler avec les gouvernements et les organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuits à la conception de stratégies de développement des infrastructures adaptées aux Autochtones.

¹ CPJ, *On the Margins: A Glimpse of Poverty in Canada* (octobre 2015), cpi.ca/sites/default/files/docs/files/OnTheMargins.pdf.

² OECD.Stat, « Émissions de gaz à effet de serre » (2014), https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=AIR_GHG.

Recommandations de CPJ pour le budget de 2017

Recommandation 1

Concevoir et réaliser un plan national complet antipauvreté reposant sur une vaste et riche consultation. Ce plan, établi par la loi, prévoira des mesures et des mécanismes de reddition de compte et sera entièrement financé³.

La pauvreté marginalise 4,9 millions de personnes au Canada, les empêchant de contribuer pleinement à la société. Si la pauvreté a un effet dévastateur sur leur vie, elle nuit aussi bien souvent à des communautés entières, par effet de ricochet.

Le gouvernement doit se doter d'un plan national qui reflète le vécu et les besoins complexes des personnes qui vivent dans la pauvreté, mais aussi les perspectives des acteurs qui cherchent activement à enrayer la pauvreté au Canada.

La campagne Dignity for All (dignité pour tous), une codirection de CPJ, a permis de mettre au point un plan national antipauvreté modèle pour le Canada⁴, fruit d'années de consultation et de collaboration de large portée auprès d'organisations d'action sociale, de lutte contre la pauvreté et de type confessionnel. Ce plan décrit une stratégie nationale complète comportant six volets politiques complémentaires :

- **Sécurité du revenu** – Ce volet comprend l'Allocation canadienne pour enfants (indexée), une réforme de l'assurance-emploi élargissant les critères d'admissibilité et des améliorations aux programmes Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti.
- **Logement/sans-abrisme** – Ce volet comprend une stratégie de logement nationale et le financement du développement des infrastructures – logements sécuritaires et salubrité de l'eau, en particulier – dans les communautés autochtones.
- **Santé** – Ce volet prévoit la négociation d'un nouvel accord de 10 ans en matière de santé et d'un régime national d'assurance-médicaments.
- **Sécurité alimentaire** – Ce volet prévoit une politique nationale du droit à l'alimentation et des améliorations au programme Nutrition Nord.
- **Travail et emploi** – Ce volet comprend des normes nationales encadrant le salaire minimum suffisant, le rétablissement du salaire minimum fédéral à 15 \$/heure, ainsi que du financement pour l'éducation, le développement des compétences dans l'énergie renouvelable et le développement économique des Autochtones.
- **Éducation et services à la petite enfance** – Ce volet prévoit un programme national de services à l'enfance universel qui est financé par le public, de grande qualité et réglementé.

³ Les coûts d'une politique antipauvreté sont indiqués dans le document *Alternative Federal Budget 2016* (CPJ fut un contributeur) : www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2016/03/AFB2016_Main_Document.pdf. Un engagement de financement initial de **15 milliards de dollars** pour le SCPR financerait des mesures touchant le logement, les services à l'enfance, la santé, la sécurité du revenu, la sécurité alimentaire et l'aide à l'emploi. Une partie de ces fonds a déjà été octroyée pour l'Allocation canadienne pour enfants, le logement abordable et la réforme de l'assurance-emploi.

⁴ *Dignity for All: A National Anti-Poverty Plan for Canada*, février 2015, www.dignityforall.ca/sites/default/files/docs/DignityForAll_Report-English-FINAL.pdf.

Le CPJ demande que le gouvernement se dote d'un plan national fondé sur la responsabilité et prévoyant des mécanismes d'évaluation du succès. Faire de ce plan une loi garantirait son exécution et le protégerait en cas de changement de gouvernement. Le plan serait par ailleurs dans l'esprit de la *Charte canadienne des droits et libertés*, et des obligations légales internationales du Canada.

Recommandation 2

Créer une stratégie de logement nationale prévoyant des objectifs, des échéanciers et des mécanismes de surveillance clairs. Cette stratégie sera appuyée par une législation et jouira d'un nouveau financement annuel de 2 milliards de dollars minimum (égalé par les provinces et territoires).

De plus en plus de gens au Canada consacrent 50 % de leur revenu ou plus au logement⁵, sans compter les nombreux autres qui se retrouvent dans la rue ou dans l'insécurité de conserver leur logement pour un certain temps. Ce sont souvent les plus vulnérables qui écopent le plus, par exemple les personnes sans emploi, touchant un faible revenu ou ayant un handicap, ou encore les nouveaux arrivants, parents de famille monoparentale, Autochtones et aînés. CPJ se soucie particulièrement de la qualité du logement pour les réfugiés et les demandeurs du statut de réfugié, pour qui s'établir comporte déjà de nombreux défis.

Nous saluons l'engagement du gouvernement fédéral à injecter 2,3 milliards de dollars sur deux ans pour le logement abordable, de même que son projet de consultation de différents intervenants pour mettre au point une stratégie de logement nationale. Il demeure néanmoins nécessaire de prévoir un financement supplémentaire et à long terme de 2 milliards de dollars par année afin d'améliorer les logements existants et d'élargir l'offre de logements, pour répondre à la demande actuelle.

Aussi, pour limiter les coûts de l'énergie, cette stratégie doit prévoir d'une part la modernisation de logements destinés aux personnes à faible revenu pour améliorer leur rendement énergétique, et la construction de nouveaux logements énergétiques d'autre part.

Recommandation 3

Devenir une économie sobre en carbone, en effectuant une juste transition des combustibles fossiles aux énergies renouvelables.

L'impact du changement climatique est pluriel : insécurité alimentaire, détérioration des services environnementaux, dommages aux infrastructures, détérioration de la santé humaine, perte de possibilités économiques et déplacement forcé, tant au Canada qu'à l'international⁶.

Les principes d'une juste transition sont les suivants : « le fardeau d'un changement profitable pour tous ne doit pas reposer démesurément sur les épaules de seules quelques personnes », « [...] les plus vulnérables au changement doivent être protégés » et « [...] le processus de

⁵ Indice du logement locatif canadien, rentalhousingindex.ca et Chez toit, *Au-delà de priorité au logement : une réponse globale à l'itinérance des familles au Canada* (2015), http://rondpointdelitinérance.ca/sites/default/files/2015_HousingFirstReport_FR-WEB_0.pdf.

⁶ GIEC, Groupe de travail II, Incidences, adaptation et vulnérabilité (2014), http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg2/ar5_wgII_spm_fr.pdf.

changement doit être synonyme d'une plus grande justice sociale pour les travailleurs, les femmes, les plus démunis et tous les groupes opprimés »⁷.

a. Investissement important⁸ dans les technologies d'énergie renouvelable (p. ex. énergie éolienne, solaire, géothermique, marémotrice, de la biomasse et microhydroélectrique), l'efficacité énergétique et le transport collectif⁹.

Investir dans l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et le transport collectif stimulerait la création de plus d'emplois variés et bien rémunérés, réduirait les émissions de GES, renforcerait la compétitivité du Canada dans les marchés internationaux de l'énergie propre et faciliterait la transition partant d'un développement des ressources naturelles en dents de scie.

Investir tout de suite est l'avenue la moins coûteuse. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), chaque dollar que l'on manque d'investir aujourd'hui dans l'énergie représentera plus de quatre dollars après 2020¹⁰.

b. Attribution d'un financement conséquent au perfectionnement des compétences, à des programmes de recyclage professionnel et à la création d'emplois pour les travailleurs du secteur de l'énergie et les populations vulnérables, dans les domaines de l'énergie renouvelable, de l'efficacité énergétique, de la modernisation de bâtiments, de la fabrication verte et du transport collectif.

Pour qu'il ait une juste transition, différents paramètres doivent être réunis : formes d'aide au revenu, recyclage professionnel pour l'acquisition de compétences poussées, stages et aide sociale. Voilà qui accompagnera les employés des secteurs traditionnels de l'énergie, de la fabrication et de la foresterie ainsi que leurs familles dans la transition, tout en intégrant les groupes marginalisés dans la nouvelle économie sobre en carbone^{11, 12}.

Selon les travaux du Green Economy Network, « si le Canada investissait 5 % du budget fédéral annuel dans l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et le transport collectif pendant cinq ans, il pourrait créer un million d'emplois et réduire ses émissions annuelles de GES de 25 à 35 % »¹³.

c. Élimination immédiate de toutes les subventions au secteur des combustibles fossiles, et application d'une taxe sur le carbone coordonnée d'au moins 30 \$/tonne en équivalent CO₂, qui augmentera régulièrement pour s'établir à au moins 160 \$ d'ici à 2030.

⁷ Labor Network for Sustainability, « A Just Transition » (pas de date); www.labor4sustainability.org/post/a-just-transition [TRADUCTION].

⁸ Au cours des cinq prochaines années : **1,35 milliard de dollars** dans les technologies d'énergie renouvelable, **1,8 milliard de dollars** dans l'efficacité énergétique et **9 milliards de dollars** dans le transport en commun. Le détail des enveloppes figure dans le rapport *Alternative Federal Budget 2016* et les recommandations de la Coalition du budget vert.

⁹ D'autres recommandations d'action climatique sont données ici : *A Public Justice Vision for Canada's Climate Action Plan, mémoire à l'Environnement et Changement climatique Canada*, 1^{er} juin 2016, cpi.ca/public-justice-climate.

¹⁰ L'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Agence internationale de l'énergie, *OECD Green Growth Studies* : (2011), www.oecd.org/greengrowth/greening-energy/49157219.pdf.

¹¹ CCPA, « Making a Just Transition » (janvier 2015), www.policyalternatives.ca/publications/commentary/making-just-transition#sthash.RKWKyEH.dpuf.

¹² CCPA, bureau de C.-B., « Just Transition: Creating a green social contract for BC's resource workers », janvier 2015, www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/BC%20Office/2015/01/ccpa-bc_JustTransition_web.pdf.

¹³ Green Economy Network – One Million Climate Jobs, greeneconomynet.ca [TRADUCTION].

Les Canadiens émettent actuellement du CO₂ « sans frais », c'est-à-dire sans qu'il y ait prise en compte du coût de la pollution par le carbone dans le prix de détail des produits et des services¹⁴. Aussi le gouvernement fédéral accorde plus de 2,1 milliards de dollars annuellement en subventions aux secteurs pétrolier et gazier¹⁵, ce qui encourage le développement des énergies fossiles. Or cette dépense va à contre-courant de l'engagement qu'a pris le Canada dans l'Accord de Paris, outre le fait qu'elle nuit à la santé et au bien-être de la population canadienne.

Non seulement une taxe carbone constitue-t-elle une source de revenus pour l'État et un moteur d'innovation durable, mais elle est aussi un moyen de s'assurer que les entreprises et les consommateurs utilisent plus efficacement nos ressources.

CPJ recommande l'établissement d'une taxe carbone pour l'ensemble de l'économie et coordonnée à l'échelle du pays (autrement, les secteurs émettant beaucoup de carbone auraient un avantage sur les petits émetteurs¹⁶), une taxe suffisamment élevée pour atteindre les cibles de réduction des émissions. Le revenu tiré de la taxe carbone devrait être réparti ainsi : la moitié en crédits de taxe carbone destinés aux familles à faible revenu, pour les aider à absorber l'incidence de la taxe, et l'autre moitié pour financer des programmes de réduction des émissions de GES du Canada.

Recommandation 4

Travailler avec les gouvernements et les organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuits à l'élaboration de stratégies de développement des infrastructures adaptées aux besoins uniques des collectivités autochtones (sur les réserves ou non, et dans les contextes des Inuits et du Nord).

CPJ demande au gouvernement fédéral d'octroyer un financement immédiat afin de s'attaquer aux problèmes de logements sûrs, de salubrité de l'eau et d'éducation; d'offrir des infrastructures durables dans les zones sensibles à la fonte du pergélisol et à l'augmentation des niveaux de la mer; et de renforcer l'état de préparation et les systèmes d'intervention en cas d'urgence.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à investir 8,37 milliards de dollars sur cinq ans dans les collectivités autochtones. De cette enveloppe, 3,5 milliards de dollars iront aux infrastructures vertes et sociales, notamment les logements, les réseaux d'alimentation en eau, les établissements de santé et de services à l'enfance, les bâtiments communautaires et les refuges pour les personnes qui veulent échapper à la violence. Certains y voient là une « avancée considérable », du fait que l'investissement global est accru, et un engagement à éliminer le plafond de financement de 2 %¹⁷.

¹⁴ Macleans, « Econ 101: What you need to know about carbon taxes and cap-and-trade », septembre 2012,

www.macleans.ca/economy/business/why-the-difference-between-carbon-taxes-and-cap-and-trade-isnt-as-important-as-you-think.

¹⁵ Comprend les subventions indirectes sous forme de baisses d'impôt sur le revenu et de programmes d'impôt sur les redevances, par exemple. Oil Change International and Overseas Development Institute (ODI), « G20 subsidies to oil, gas and coal production: Canada », novembre 2015, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9988.pdf>.

¹⁶ Ecojustice, « Essentials of a Carbon Tax for Canada » (2015), www.ecojustice.ca/wp-content/uploads/2015/01/Essentials-of-a-Carbon-Tax-for-Canada.pdf.

¹⁷ Déclaration de l'Assemblée des Premières Nations, 22 mars 2016, <http://www.afn.ca/fr/nouvelles-et-medias/dernieres-nouvelles/16-3-22-selon-le-chef-national-de-lapn-le-budget-federal-constitue-une-avancee-considerable-vers-lelimination-de-lecart-pour-les-premieres-nations>.

Des stratégies immédiates de développement des infrastructures peuvent contribuer en partie à donner suite aux « appels à l'action » de la Commission de vérité et réconciliation du Canada portant sur la protection de l'enfance, l'éducation et la santé dans les communautés autochtones¹⁸.

Or, il faut 500 millions de dollars de plus par année sur cinq ans (2,5 milliards de dollars au total) pour l'éducation, la formation et le développement économique des Autochtones, et ce, pour que les Inuits, les Premières Nations et les Métis puissent participer pleinement à l'emploi et au développement économique. Un montant supplémentaire de 250 millions de dollars par année est nécessaire pour l'investissement dans des écosystèmes qui fonctionneront comme des infrastructures naturelles¹⁹, et une enveloppe annuelle de 514 millions de dollars devrait aller à Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) pour les infrastructures vertes des Premières Nations²⁰.

¹⁸ Commission de vérité et de réconciliation du Canada : Appels à l'action, http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Calls_to_Action_French.pdf.

¹⁹ Green Budget Coalition, « Recommendations for Budget 2016: Infrastructure and Climate Change Adaptation », 2016, greenbudget.ca/wp-content/uploads/2016/01/GBC-Infrastructure-and-Climate.pdf.

²⁰ Green Budget Coalition, « Recommendations for Budget 2016: Green Infrastructure for First Nations Communities », 2016, greenbudget.ca/wp-content/uploads/2016/01/GBC-FN-Infra.pdf.

Citizens for Public Justice

Faith | Justice | Politics

501-309, rue Cooper, Ottawa (Ontario) K2P 0G5

cpj@cpj.ca facebook.com/citizensforpublicjustice

twitter.com/publicjustice

Tél. : 1-800-667-8046

613-232-0275

www.cpj.ca

CITIZENS FOR
PUBLIC JUSTICE



CITOYENS POUR
UNE POLITIQUE JUSTE